

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2025

Jeudi 23 avril 2026

La séance est ouverte à 15 h 00 par le Président Michel TARISSAN. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par M. BEUNARD et Mme BORDEDEBAT, Adjoint au Maire.

Il remercie les adhérents présents, et poursuit en présentant Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert-comptable, Mme HENNOQUE, Commissaire aux comptes, M. BEUNARD, Adjoint au Maire Délégué aux Finances et Mme BORDEDEBAT, Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaire et à la jeunesse, Mme SEVELLEC, Trésorière, Mme VILLATE Trésorière Adjointe, et Mme. BORNEMAN, Secrétaire.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à M. BENARD qui exprime sa satisfaction d'être parmi nous. Il félicite l'investissement des agents de la ville et remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

La parole est ensuite donnée à Clélia BORNEMAN pour lecture du rapport moral.

Rapport moral

Voici en quelques mots le travail effectué par le bureau l'année dernière.

Nous avons traité 410 dossiers au lieu d'environ 466, toutes prestations confondues, pour une somme de 82 391 €.

Les billetteries Nous observons une hausse des ventes des billetteries : Battle Kart, Coccinelle, Waligator et le Zoo du Bassin. La Piscine enfant enregistre une perte et profit des entrées en stock, nous n'en commanderons plus. Le montant de la dépense réelle totale, hors cinéma s'élève à 36 600€.

Le cinéma Grand écran est en légère baisse avec 1266 places vendues contre 1426 en 2024. La dépense pour le cinéma s'élève à 8 640 €.

Sortie sportive. Nous avons commandé des tee-shirts floqués pour les participants au cross. Nous avons également pris en charge les frais hôteliers de 2 adhérents participants au tournoi de padel Police Municipale à Nîmes.

La dépense du COS s'est élevée à 674 €.

La vente des **chèques déjeuners** est en légère baisse, avec 55 155 chèques commandés, contre 56 005 en 2025, pour une dépense totale de 238 752 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation, toujours appréciée, est en baisse, 42 agents en ont bénéficié, pour un montant total de 5 451 €

Aide exceptionnelle 4 agents ont bénéficié d'une aide remboursable après accord du Conseil d'Administration, (pour un montant total de 2 485 €). 5 adhérents ont, quant à eux, bénéficié de l'allocation « **Aide aux parents d'enfant handicapé** ». (Pour un montant de 3 000€). Ces deux prestations sont attribuées en concertation avec notre collègue Isabelle COCQUERELLE, Assistante Sociale.

Le week-end famille Nous sommes partis le 19 septembre au Puy du Fou. Nous avons passé un week-end nous laissant de magnifiques souvenirs. Tous les participants ont été contents.

L'arbre de Noël Les enfants ont été accueillis au Palais des Congrès par nos maquilleuses habituelles pour un après-midi, avec un spectacle. Celui-ci a été apprécié et suivi par la distribution des cadeaux, elle-même suivie par un tirage au sort d'un panier garni d'une valeur d'environ 450€. Les enfants ont, ensuite, pu s'amuser et se dépenser sur les structures gonflables que nous avons louées. À cette occasion, nous avons eu le plaisir à répondre, cette année encore, à la demande de Mme Pijoulat, Présidente de l'Association Rêves.

Nous avons commandé une vingtaine de jouets auprès de notre fournisseur JouéClub. Ceux-ci ont fait le bonheur d'enfants malades.

Le Loto a eu lieu au Tir au Vol. À la fin de celui-ci le tirage au sort a désigné le gagnant du chèque voyage d'une valeur de 2000€ : M. Éric JULIEN en poste au service de la propreté et faisant parti du Conseil d'Administration du COS depuis plusieurs années.

La Brochure vous a été distribuée accompagné du traditionnel stylo. Nous avons commandé soixante calendriers. Nous remercions les fidèles partenaires qui ont maintenu leur insertion publicitaire.

Enfin, et comme chaque année, nous remercions la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles toujours présents à nos côtés.

Merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Mme HENNOQUE, commissaire aux comptes, indique la nécessité de renouveler son mandat en tant que Commissaire aux Comptes, puis lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le renouvellement du mandat et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président, donne la parole à Sylvie SEVELLEC, elle propose au vote l'affectation en report du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Virginie VILATTE, Secrétaire adjointe, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2025.

Bonjour à tous

Je vais donc maintenant vous présenter l'orientation sociale pour l'année 2026.

À propos des **BILLETTERIES**. Elles continuent à fonctionner comme les autres années. L'an dernier nous vous avons informé que nous avions dû envisager l'augmentation de certaines d'entre elles pour lesquelles la prise en charge du COS dépasse les 50%. Afin de ne pas appliquer une trop forte augmentation, nous avons décidé de le faire en plusieurs fois.

Nous vous rappelons que le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. La validité des billets est reconduite pour la plupart d'entre elles. Toutefois, les billets non utilisés ne sont ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

SORTIE SPORTIVE : Si vous avez des idées, nous étudierons toutes propositions. A ce jour aucune proposition ne nous a été faite pour 2026.

ÉVÈNEMENTS : Comme nous vous l'avons dit l'an dernier, nous organisons le 50^{ème} anniversaire du COS le 22 mai 2026 au Tir au Vol. Nous serons heureux de vous retrouver nombreux à cette occasion.

Notre collègue adhérente Sylvie Roumegous nous a proposé de moderniser le Logo du COS. Nous avons trouvé que le 50^{ième} anniversaire est le moment idéal pour le faire.

Nous préparons déjà le week-end famille de 2027 au Parc Astérix, nous vous invitons à faire connaître votre intérêt dès aujourd'hui auprès de Nathalie à la liste d'émargement.

Cette année, **LE LOTO** est programmé le 5 décembre au Tir au Vol et **L'ARBRE DE Noël** consacré aux enfants aura lieu le 12 décembre au Palais des Congrès, avec les maquilleuses à l'accueil, un spectacle et la distribution des cadeaux dans l'auditorium, pour finir dans la salle des Ambassadeurs où les attendra une aire de structures gonflables et divers jeux, stand à pop-corn et un bar. Nous renouvelerons l'achat de jouets à la faveur de l'Association Rêves.

TICKETS RESTAURANT. Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes passé à la carte Ticket Restaurant d'Edenred. Vous devez faire vos commandes mensuelles comme avant. Nous rappelons l'importance de respecter le délai de commande. Elle doit être passée **avant le 15** de chaque mois pour le mois suivant. Elle doit être **lisibles et correctement remplies** pour en faciliter l'enregistrement. Pour toute première commande, elle doit-être OBLIGATOIREMENT accompagnée du ou des arrêtés de recrutement. Nous vous demandons de noter la date de naissance ainsi qu'une adresse mail.

Michel TARISSAN en est le gestionnaire. Toute feuille de commande qui ne serait pas correctement remplie, et tout chèque sans feuille de commande ne seront pas traités.

Il vous appartient de déduire vos jours d'absence dès le mois suivant celle-ci. En effet, nous n'avons plus de moyen de vous en informer. Si vous ne le faite pas, il y aura un moment où nous ne pourrons plus prendre en compte de nouvelles commandes.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de tickets que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez OBLIGATOIREMENT les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces.

La carte sera créditée tous les premiers lundis du mois.

Merci.

L'orientation sociale 2026 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2025.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H.

P/Le Conseil d'Administration
Michel TARISSAN
Président